



Fiche
de
Poste

Le Parc naturel régional du Queyras recrute 1 assistant(e) d'agent du patrimoine pour l'Arche des Cimes - RISTOLAS

1 - CONTEXTE :

Le Parc naturel régional du Queyras recherche un (e) assistant(e) d'agent du patrimoine pour accueillir et guider les visiteurs de l'Arche des Cimes, maison du parc à Ristolas.

La mission consiste à seconder l'agent du patrimoine en poste.

2 - EMPLOI :

Poste d'agent saisonnier de catégorie C (*filiale culturelle*)

Période d'embauche : fin juin au 31 août 2022

Temps de travail : 35h hebdomadaires, horaires variables. Le planning sera établi afin d'assurer la continuité de fonctionnement de la structure (*Une journée de repos hebdomadaire*).

Rémunération : selon la grille de la fonction publique territoriale.

3 - MISSIONS :

- Accueil du public à l'Arche des Cimes à Ristolas
- Billetterie
- Animation possible d'atelier pour les enfants,
- Sensibilisation aux missions du parc naturel régional et de la réserve naturelle Ristolas Mont-Viso
- Sensibilisation au milieu naturel montagnard
- Ventes des éditions du Parc et des produits de la boutique
- Participation à l'entretien des locaux

4 - COMPETENCES ET QUALITES :

- Sens de l'accueil : Aptitudes, expériences ou motivation en matière d'accueil touristique,
- Formation en lien avec l'accueil touristique et le patrimoine naturel appréciée
- Connaissances du territoire et de ses pratiques
- Intérêt prononcé pour le patrimoine naturel et culturel lié au milieu montagnard
- Connaissance de l'anglais ou italien appréciée
- Autonomie, rigueur, curiosité

5 - CONDITIONS PARTICULIERES :

La personne devra pouvoir se rendre sur son lieu de travail par ses propres moyens

La personne sera mandataire régisseur sous la responsabilité du régisseur en poste.

Merci d'adresser votre candidature (*lettre de motivation et C.V détaillé*)

Au plus tard le lundi 15 mai 2022 inclus

à Mr le Président du Parc naturel régional du Queyras, par courriel à l'adresse pnrq@pnr-queyras.fr,
en stipulant comme objet du message : recrutement espaces muséographiques

Les entretiens pour les personnes retenues auront lieu la semaine 21